

DÉSERTIFICATION AU SAHEL

LE SAHEL OUBLIÉ

par Edmond BERNUS, Jean-Yves MARCHAL
et Yveline PONCET*

RÉSUMÉ

Voilà vingt ans que le « Nord » a pris connaissance de l'existence du Sahel et il l'oublie déjà. La terre craquelée des bas-fonds, la poussière soulevée par l'harmattan, les maigres pâturages, les mils séchant sur pied et les distributions de vivres à des familles faméliques sont autant d'images fortes qui lassent vite. Pourtant, une trentaine de millions d'habitants répartis du cap Vert au lac Tchad, entre 10 et 18° de latitude nord, vivent dans un milieu fragile, de plus en plus dégradé à mesure que les charges de population croissent. L'environnement se transforme; les modes de vie changent.

Le Sahel qui signifie « rivage », en l'occurrence le rivage sud du Sahara, a acquis le droit à l'existence par la sécheresse des années 1970, au moment même où il était le plus menacé. Il y en eut une autre au début des années 1980. Et, en se regroupant, pour que l'urgence de leurs besoins soit reconnue auprès des organismes financiers internationaux, les Etats concernés par cette calamité ont fait connaître un Sahel élargi, un Sahel qui n'en est plus un, mais dont les médias se sont emparés¹.

LIMITES DISCUTES PARCE QUE MOUVANTES

Le « Sahel » correspondrait à une zone écologique et climatique encadrée par des isohyètes « moyennes » dont la valeur varie selon la période d'observation. C'est pourquoi l'accord n'est pas fait : 100-

* Géographes à l'ORSTOM.

1. Le présent article est la mouture originale d'un texte proposé pour la *Géographie universelle*, volume Afrique (Ed. Hachette/Reclus), à paraître 1992-1993 (?). Cette version ayant subi nombre de modifications pour raisons éditoriales (beaucoup de coupures), les auteurs remercient la *Revue Tiers Monde* de leur offrir l'occasion de publier leur travail dans sa version intégrale, à laquelle ont été associés Bernard Guillot, André Lericollais et Gérard Salem, également géographes à l'ORSTOM.

150 mm au nord ? 500-700 mm ou davantage, au sud ? On continue à s'interroger sur l'identité du Sahel. Est-ce un *no man's land* hybride entre Sahara et zone soudanienne ou bien existe-t-il et, dans ce cas, peut-on proposer une définition ?

Théodore Monod (1973) penche pour un domaine écologique auto-nome présentant des caractéristiques propres telles que la concentration saisonnière de pluies estivales peu abondantes et limitées à une série de fortes averses, l'ampleur de leurs variations interannuelles, avec des alternances d'années sèches et humides, et l'importance des prairies de plantes herbacées annuelles par rapport aux steppes sahariennes et aux savanes soudanaises de graminées vivaces.

Mais les limites du Sahel restent incertaines, voire subjectives, car, au nord, il existe des enclaves sahéliennes au Sahara et, au sud, des enclaves sahariennes au Sahel. Le massif montagneux de l'Aïr, au Niger, donne par exemple l'image d'une île « sahélienne » émergeant du désert, tandis que certaines dunes vives ou glacis caillouteux du Sahel donnent un avant-goût de Sahara. La limite des cultures sous pluies n'est pas plus fixée : 400 ou 200 mm annuels ? A propos de sa limite sud, différents auteurs envisagent un Sahel étendu, allant jusqu'à 750 mm, voire 1 000 mm, donc bien au sud de Bamako et de Ouagadougou, respectivement capitales du Mali et du Burkina Faso, ce qui peut passer pour une extravagance.

Si l'on s'en tient à la définition d'un Sahel limité par les isohyètes 100 à 150 mm au nord et 600 mm au sud, peu d'Etats dits sahéliens le sont réellement. Le Niger l'est à 50 %, le reste de son territoire étant occupé, au nord, par le désert, tandis que le sud correspond à un petit triangle soudanien (5 %). Dans d'autres cas, la part sahélienne est encore moindre ; elle est de 40 % au Mali et en Mauritanie, 30 % au Tchad et au Sénégal, et moins de 10 % au Burkina Faso (Georges Boudet, 1974). Autrement dit, le Sahel est bien difficile à circonscrire. Il s'étend vers le sud à mesure que s'accusent les déficits pluviométriques et, du point de vue politique, il correspond à un « grand Sahel » qui s'identifie aux pays confrontés à une crise économique grave depuis le début des années 1970, l'ensemble de l'évolution ayant pour nom « sahélisation », autrement dit : dégradation des écosystèmes, chute des productions agricoles et économies nationales désemparées.

Le Sahel politique épouse des frontières et, de ce fait, est également discutable. Il correspond aux neuf pays réunis dans le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), créé en 1971. Ces pays, tous jointifs : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, auxquels s'ajoutent Cap-Vert et Guinée-Bissau, occupent

une superficie globale de plus de 5 millions de kilomètres carrés et rassemblent quelques 30 millions d'habitants.

Dans cette association apparaissent bien des différences. Les pays les plus sahéliens géographiquement sont aussi les plus vastes : 4 800 000 km² au total, alors que de petits Etats comme la Gambie (13 300 km²) ou la Guinée-Bissau (36 000 km²) ne font partie du groupe que parce que leur gouvernement en a ainsi décidé, suite à des années de déficits agricoles ; mais ils ne sont pas « sahéliens ». Le Sénégal et le Burkina Faso sont, quant à eux, en position de transition vis-à-vis de la nature sahélienne, du fait des caractéristiques propres à leur zone méridionale. Mais, pour la plupart, ces Etats partagent, outre une même religion, l'Islam, une communauté historique au sens où ils ont été les lieux d'émergence de formations étatiques fort anciennes : Wagadou (ou Ghana), Mali, Mossi, Songhay, Kanem-Bornou, où le phénomène urbain a parfois éclos au même moment qu'en Europe.

Dans ce contexte de région marginale, où les conditions de vie sont peut-être parmi les plus difficiles d'Afrique et les politiques de développement parmi les plus délicates à mener, nous proposons une analyse de problèmes sahéliens fondée sur la description de certains systèmes de production ; leur évolution est révélatrice de la manière dont les habitants réagissent à la dégradation de leur milieu de vie ainsi qu'aux crises de subsistance.

UNE AGRICULTURE A HAUT RISQUE

A la suite de la mauvaise saison des pluies de 1913, qui a valu à l'administration coloniale de l'époque d'enregistrer les premières famines et de recenser ceux qui, décédés, ne pouvaient plus régler l'impôt (des dizaines de milliers), et après que les premiers relevés pluviométriques eurent fait l'objet d'études comparatives, l'idée d'un dessèchement de la partie nord de l'Afrique occidentale s'est développée. Puis, jusqu'à la fin des années 1940, mises à part des observations localisées, il n'en a plus été question. Négligence de l'administration et de la recherche, qui débutait ces années-là, ou retour à « la normale » ? Avec le renouvellement du processus appelé désormais « sécheresse », depuis les années 1970, lequel a provoqué un nombre impressionnant de rencontres scientifiques, peut-on aujourd'hui faire le point sur les aggravations climatiques et les calamités agricoles propres à cette partie de l'Afrique ?

Le Sahel aurait connu l'irrégularité des pluies depuis toujours : voilà

ce que laissent entendre les traditions recueillies par les anthropologues et que confirment les recherches menées par les géomorphologues, hydrologues, palynologues et botanistes. Toutes les sociétés du Sahel auraient conçu dans le temps long de leur histoire des crises de subsistance liées aux mauvaises conditions climatiques. Encore convient-il de s'entendre sur le terme de sécheresse et d'observer les effets qui lui sont attribués. Depuis qu'un réseau de pluviométrie est exploité (1920), on note que c'est moins le nombre de millimètres tombés que la répartition des averses qui importe pour décider de la qualité, bonne ou mauvaise, de l'année, au vu de l'état du pâturage ou de la récolte de céréales. Il faut tenir compte de l'écart entre les averses et leur intensité, de même que de la texture et de la composition des sols. En bref, il est préférable de parler de « pluie utile » qui est une notion empirique recouvrant de façon complexe la conjonction de diverses conditions.

Il y est question d'une pluie ou d'une séquence de pluies assez fortes pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur suffisante afin que les plantes puissent attendre la pluie suivante ; d'une probabilité d'occurrence d'averses prochaines pour relayer l'effet de cette pluie et d'un rythme de germination des graines puis de développement des racines permettant à la plante, dans la séquence de pluies attendues, de partir gagnante dans la course de vitesse qu'elle mène alors en concurrence avec l'évaporation. Pour les sols sableux, il est possible de proposer comme définition de la pluie utile, une chute supérieure à 3 mm suivie d'une pluie semblable dans un délai maximum d'une semaine (Jean Gallais, 1967). Mais, pour les sols gravillonnaires, il vaudrait mieux parler d'un minimum de 10 mm pour le même intervalle de sept jours. En dessous de cette valeur et au-delà de cette durée, il est alors possible qu'une sécheresse s'amorce, avec les implications que cela comporte vis-à-vis de la végétation, qu'il s'agisse de graminées ou de céréales.

Lorsque l'on dit « sécheresse », encore faut-il distinguer ce qui est local de ce qui est zonal. Les pluies peuvent faire défaut dans une région alors que l'ensemble de la zone connaît des précipitations normales. C'est ainsi que les sécheresses de 1909-1913, 1940-1944, 1969-1974 et 1983-1985 ont été enregistrées partout (et la dernière a été l'occasion de noter des minima pluviométriques absolus), alors que d'autres n'ont sensiblement affecté, depuis le début du xx^e siècle, que quelques régions. Pour prendre l'exemple de l'année 1977, celle-ci a été signalée comme un « retour à la sécheresse » au Sénégal, au Burkina et au Mali, alors qu'elle a été celle de pâturages exceptionnellement abondants dans le Niger central. Ces variations interrégionales seraient-elles dues aux appréciations différentes que l'on donne d'une sécheresse, soit une quan-

tité de pluies inférieure à l'évapotranspiration potentielle, soit l'épuisement des réserves en eau mises à la disposition des êtres vivants, soit encore le tarissement des nappes superficielles ? Et que dire de la « normalité » qui, elle, fait appel à des moyennes arithmétiques de pluviométrie et d'évapotranspiration potentielle, aux écarts et aux probabilités d'écarts à la moyenne, sur des séries statistiques brèves et parfois incertaines ? Les notions de déficit ou d'excédent pluviométrique sont donc bien difficiles à interpréter et à utiliser.

Du local au général, dans ce qui est ici normal et ailleurs anormal, entre enfin en ligne de compte la dynamique spatiale des différents systèmes de production régionaux, agricoles et pastoraux. Certains d'entre eux se sont accommodés de la bonne conjoncture pluviométrique des années 1950-1965, en étendant les cultures plus au nord, mais ce sont eux également qui ont été les plus durement touchés à compter des années 1970.

La sécheresse provoque ce que les images les plus pathétiques ont largement diffusé : mares desséchées, récoltes mortes, villages abandonnés, enfants squelettiques et groupes de gens marchant vers la ville dans l'espoir d'y trouver un secours. Dans les archives, nous relevons des témoignages semblables, voire plus frappants, même si tous ne sont pas exclusivement liés aux sécheresses, mais encore aux invasions acridiennes (criquets pélerins) : 50 000 morts au centre du Burkina en 1908, 30 000 dans le nord du même pays en 1914, 30 000 encore en 1931 dans l'ouest du Niger. Et si l'aide internationale n'était pas intervenue massivement en 1972-1973, puis en 1983-1984, il est possible qu'un accroissement du taux de mortalité eût été enregistré en région sahélienne. Ne dit-on pas, de toute façon, qu'à la suite de malnutrition un abaissement temporaire du taux de natalité a été observé ?

Chaque année connaît un problème de soudure lorsque les greniers s'épuisent alors que l'on attend la récolte prochaine. Cette période est souvent marquée par un déficit alimentaire quand les récoltes de l'année antérieure n'ont pas permis de constituer des réserves suffisantes. La pénurie intervient généralement pendant la saison des travaux agricoles, entre juillet et septembre. Selon la gravité du déficit et sa durée, on peut parler de « soudure » ou bien de « crise » et, selon le degré d'intensité de celle-ci, de disette ou de famine, chacun de ces deux termes relevant le plus souvent de jugements subjectifs.

L'histoire de chaque région du Sahel est rythmée par l'alternance de bonnes récoltes, de soudures difficiles et de crises de subsistance que ni l'administration coloniale ni les gouvernements actuels n'ont été et ne

sont en mesure d'enrayer. Tout au plus peut-on constituer des stocks, en prévision.

Si les dernières sécheresses paraissent avoir eu des conséquences plus durables que les précédentes, c'est que les effets d'une mauvaise répartition des pluies s'aggravent lorsqu'ils pèsent sur un milieu déjà fragilisé par le poids des activités humaines. Or, depuis les cinquante dernières années, la population a plus que doublé au Sahel, les troupeaux se sont multipliés et les cultures se sont étendues aux dépens des pâturages. Dans le même temps, la capacité des agriculteurs et pasteurs à s'adapter aux risques climatiques a faibli pour des raisons tenant à la désagrégation des réseaux de solidarité familiale, qui a eu inéluctablement des conséquences sur la stabilité des systèmes de production. Par exemple, le passage à l'agriculture extensive, consommatrice d'espace, a été observé partout. Toutes les études concluent à la dégradation de la végétation, arborée, arbustive et herbeuse, à l'extension des cultures sur les sols marginaux et à la saturation des terroirs et des parcours pastoraux. Le surpâturage, les coupes de bois, la mise à nu des sols provoquent le développement des paysages « désertifiés » (Le Houérou, 1979). La sécheresse aggrave donc ce que la dégradation des systèmes agraires et pastoraux amorce.

Du strict point de vue des mesures pluviométriques, il n'a pas été prouvé qu'un dessèchement ait été noté depuis un siècle. On constaterait, en revanche, dans les dernières décennies, des oscillations climatiques irrégulières sur de faibles durées. Il est possible également que l'irrégularité des trains d'avverse, ces « grains » qui caractérisent chaque saison des pluies, se soit accentuée au cours des dernières années, rendant les récoltes plus aléatoires qu'auparavant. Mais ce ne sont que suppositions.

L' « HIVERNAGE »

Les hypothèses construites sur des modèles de fonctionnement du climat sahélien font appel à des observations, des systèmes et des événements qui concernent la planète tout entière et qui sont loin d'être assurément connus, encore moins prévisibles. En revanche, les modifications que les populations et les troupeaux introduisent dans le milieu sahélien sont bien visibles dans leurs effets et dans leurs évolutions, bien qu'elles soient souvent délicates à mesurer. Il est donc trop tôt pour faire la part entre les dégradations spontanées directement liées aux facteurs climati-

ques non maîtrisables et les dégradations directement liées à l'exploitation excessive ou maladroite du milieu par les habitants qui en tirent leurs moyens d'existence. La variété des rapports entre les populations, le climat et les milieux sahéliens, de même que la diversité des interrelations récentes sont telles qu'il n'existe guère de conclusions significatives qui soient généralisables sans nuances.

Les quantités « normales » de pluies annuelles varient, cela a été dit, de 700 à 1 000 mm dans la partie la plus méridionale des Etats sahéliens, à 100 mm au contact de l'aire saharienne proprement dite. Ce gradient intéresse 6 à 7° de latitude, soit environ 700 km du sud au nord, et les isohyètes 200 à 350 mm sont considérées comme les limites possibles des cultures sous pluie. Le Sahel des cultivateurs s'arrêterait donc là.

Les pluies commencent, selon la latitude, entre fin mai et début juillet. Elles s'achèvent entre le milieu de septembre et la fin d'octobre, avec un maximum au mois d'août. Au fur et à mesure que l'on va du sud vers le nord, la durée de la saison des pluies diminue, ce qui fait qu'à Tombouctou, les pluies commencent en juillet et s'achèvent fin août ou début septembre ; la saison ne dure pas plus de deux mois. En revanche, à Bamako qui se situe 4° de latitude plus au sud les pluies commencent normalement en juin et se terminent en octobre ; la saison des pluies s'étend sur cinq mois.

Un nouvel outil permet d'observer le Sahel tout entier : la télédétection spatiale, qui complète les informations fournies par les réseaux au sol. Avec les satellites météorologiques (TIROS/NOAA et Météosat) on est en mesure de suivre, mieux qu'auparavant, le temps qu'il fait et même le temps qu'il sera dans le Sahel, en comparant les images (nuages, trajectoires des perturbations et des cyclones). La qualité des données Météosat (répétitivité, facilité de superposition des images, vision synoptique et peu déformée aux latitudes soudano-sahéliennes) est mise à profit pour les applications agro-météorologiques exigeant des observations nombreuses sur un espace étendu.

C'est ainsi qu'il est possible de suivre le déplacement du front thermique qui correspond à la migration de la convergence intertropicale (CIT) et aux pluies qui lui sont associées. Dans l'hémisphère boréal, le front remonte vers le nord d'avril à septembre. Il redescend ensuite vers le sud à mesure que s'installe la saison sèche, pour se fixer en limite de la forêt équatoriale en novembre.

La façon dont la saison humide se déroule (abondance des averses, dates des premières et dernières pluies, lacunes éventuelles) influence d'autant plus l'état du couvert végétal que la plupart des espèces sahéliennes effectuent leur cycle végétatif complet pendant les quelques mois humides. La sensibilité est très élevée au niveau du tapis herbacé du fait de la présence d'un grand nombre d'espèces annuelles, qui disparaissent de la surface du sol bien avant la saison des pluies. Dès les premières pluies, elles germent et couvrent, parfois de manière spectaculaire, ce qui

était gravillons et sables quelques semaines plus tôt. D'une saison à l'autre, d'une année à l'autre, d'un lieu à l'autre, la production végétale varie. Elle peut être réduite, voire nulle les années à faible pluviométrie. Telle espèce abondante une année peut présenter des effectifs réduits l'année suivante, laissant éventuellement la place à une autre espèce, plus résistante et plus conquérante, selon la disponibilité en eau des sols et leur texture.

Parmi les économies africaines, celle du Sahel est sans doute la plus dépendante de la production végétale primaire : ressources agricoles et pastorales d'abord, ressources fournies par la cueillette ensuite, sans oublier l'utilisation du bois pour l'outillage, l'habitat, l'ameublement et surtout pour l'énergie domestique. C'est pourquoi les sociétés ont eu le souci de préserver un certain équilibre entre prélèvement (pâturage, récolte, cueillette) et renouvellement des ressources dans la mesure de leur savoir-faire, notamment par la mise en réserve saisonnière de terres pastorales ou, sur une plus longue durée, de portions de terroirs. Jusqu'à ce que l'augmentation de leur effectifs, provoquant l'accroissement des surfaces transformées par les cultures et utilisées par le bétail, bouleversent ces habitudes conservatoires.

Dès lors, l'enchaînement des activités dans le temps et leur succession sur des espaces de plus en plus disputés deviennent délicats. Que survienne une saison pluvieuse déréglée et le système devient impossible à gérer et se bloque, la pression foncière y contribuant. C'est le processus, lent ou rapide selon les lieux, que connaissent pasteurs et cultivateurs. Leur gestion de l'espace, très ajustée dans le temps, laisse peu de latitude d'adaptation à l'irrégularité des quantités de pluie tombée. Souplesses ou fragilité des systèmes agro-pastoraux ? Depuis les années soixante-dix, fragilité et rupture !

La récurrence des déficits pluviométriques, la modification des paysages végétaux qui l'accompagne et la présence proche du Sahara ont induit, à tort ou à raison, la menace d'une désertification de la zone sahélienne, c'est-à-dire d'abord, de la réduction de la production biologique. La désertification tiendrait à la conjonction de deux phénomènes : l'occurrence périodique de sécheresses prolongées, et la détérioration de l'équilibre écologique par l'homme et les animaux. Elle se rapporte à la régression du tapis végétal et à l'érosion des sols et ne peut être confondue avec « désertisation », ce dernier terme étant appliqué à l'extension de paysages réellement désertiques à des zones sèches, certes, mais qui naguère n'en présentaient pas les caractères : formation de dunes, dénudations en regs. L'insuffisance hydrique peut n'être qu'une

cause parmi d'autres de la désertification, souvent la première chronologiquement, d'un enchaînement à la fin duquel le retour aux disponibilités en eau antérieures ou « normales » ne peut rétablir la productivité du milieu.

De façon générale, on considère que les activités humaines sont fortement responsables : les défrichements, la réduction ou la disparition des jachères, le surpâturage et le piétinement par le bétail, les coupes qu'exige la consommation du bois réduisent la quantité des espèces et des individus aussi bien pérennes qu'annuels. Dans le centre du Mali, dans un périmètre de 60 000 km², la proportion des superficies à sol dénudé est passée de 4 % en 1952 à 26 % en 1975 (Le Houérou, 1979) ; au nord du Burkina Faso, dans le même temps, les champs ont gagné 12 % des superficies, les plaques de sol nu 30 %. Les exemples de dégradation anthropique pourraient être multipliés. Elle se développe quels que soient les caractères de la pluviométrie, mais elle est aggravée de façon exponentielle lorsqu'elle se combine au manque de pluie.

Même au sud, en savane, la dégradation est constatée partout où les densités humaines et animales sont élevées, sous forme de « taches d'appauvrissement » (sols dénudés, réduction du nombre des espèces, disparition ou réduction des ligneux), autour des villages, des villes et le long des routes. La désertification n'est pas un front progressant régulièrement depuis un nord aride vers un sud « verdoyant ». Au sud, les taches de dégradation méridionales s'étendent et se rejoignent sous l'effet des alourdissements pastoraux (les troupeaux du Nord y viennent), de l'extension des cultures et d'un réel appauvrissement, pendant plusieurs années, des ressources en eau.

Partout, le paysage a changé depuis le début du xx^e siècle. Les forêts ont disparu, tandis que se multipliaient les villages et que se développaient les champs. La brousse est devenue « lépreuse », les plaques de sols dénudés abondent et la variété des espèces végétales s'est réduite. Compte tenu de cette évolution, même si les pluies redeviennent « normales », la quantité des ressources disponibles risque de ne jamais revenir à son état antérieur. Les botanistes et les forestiers tentent de prouver le contraire en mettant en défens des parcelles expérimentales, interdites d'accès plusieurs années durant. Les agronomes leur emboîtent le pas, répétant inlassablement que les moyens existent de rééquilibrer l'ensemble du système productif : introduction de fertilisants, intégration agriculture-élevage, rotation des cultures, reboisement, travaux anti-érosifs. Solutions partielles qui restent plus théoriques que pratiques à l'échelle du Sahel tout entier. Mais la technique s'illusionne d'espoirs et propose des méthodes à vendre.

Dans le nord de la zone sahélienne, où les densités humaines et les prélèvements qui y sont liés sont moins lourds, la dégradation tient davantage à l'aridité. Ses manifestations sont plus visibles dans le paysage : les formations arbustives meurent sur pied, les dunes se dénudent et parfois même se déplacent, les populations et leurs troupeaux abandonnent les aires appauvries. Mais si deux ou trois ans après une sécheresse les pluies se rétablissent et si les exploitants habituels des lieux peuvent choisir de ne pas rester trop longtemps chaque année sur les mêmes parcours pastoraux, les souches et les branches mortes commencent à piéger les sables et à abriter des touffes d'herbes annuelles, l'ensemble favorisant la germination et la croissance de nouveaux arbustes. Milieu menacé, certes, mais vite régénéré si on l'épargne. Faut-il alors laisser les pasteurs et les troupeaux y revenir en masse ?

SOUPLESSE ET DIVERSITÉ DES SYSTÈMES RURAUX

La transformation des systèmes agraires et pastoraux au cours des dernières décennies est générale. Pour illustrer ce propos, nous choisissons quatre exemples régionaux. A l'ouest, en Mauritanie et au Sénégal, nous observons les agro-pasteurs maures et les cultivateurs serer du Sine. Plus à l'est, une troisième situation est présentée au cœur de la boucle du Niger, en pays mossi. Enfin, dans les sables nigériens, Touareg et Peul sont suivis dans une errance pastorale de plus en plus modifiée. Tous ces groupes s'adaptent aujourd'hui aux déplacements hors du champ traditionnel d'exercice de leurs activités.

Dans ces quatre cas, il est question d'évolution vers une certaine homogénéisation des attitudes. Même si chaque système se différencie toujours de ses voisins, par un certain type d'aménagement des terroirs ou des parcours ainsi que par le choix des techniques de production spécifiques, l'accroissement de la population et celui des troupeaux mène partout, dans un contexte de relative stagnation des techniques, à l'extension des espaces utilisés et, dans bien des cas, à leur dégradation. Et quand la sécheresse intervient, c'est la déroute, l'effondrement de la production, le développement des réseaux migratoires vers d'autres lieux : villes, régions plus méridionales, et pays étrangers. Les relations sociales et économiques entretenues à distance entre « le pays d'où l'on est » et « le pays où l'on vit » semblent à présent la seule garantie contre les crises de subsistance, hormis l'aide alimentaire internationale qui, selon les années, est très importante.

Pasteurs-commerçants mauritaniens

Dans les espaces dunaires du Sud mauritanien, en rive nord du fleuve Sénégal, la trame du peuplement est formée par les tribus de nomades éleveurs. Chaque fraction d'une tribu compte un certain nombre de tentes et se déplace selon les saisons, en fonction de la localisation de l'eau, des pâturages et des terrains de culture, tous contrôlés, notamment les aires de décrue du fleuve Sénégal, par les tribus maures de l'ancien émirat du Trarza.

Seules les catégories serviles ou affranchies de la population se chargent traditionnellement de l'agriculture et de l'entretien des troupeaux. Chaque année, en saison des pluies, le sorgho est semé par les fractions de cultivateurs (*haratin*) dans les terres détenues traditionnellement par la tribu : les dépressions interdunaires à proximité de la vallée et les terrains qui viennent d'être inondés par la crue du fleuve puis, en début de saison sèche, la production est entreposée dans les greniers qui nourrissent l'ensemble du groupe, maîtres et dépendants. Les mêmes rapports sociaux sous-tendent l'exploitation de la gomme (*Acacia senegal*). Mais ce qui est tradition, chaque année répétée, s'accommode aussi d'une évolution, jusqu'aux heurts sanglants qui ont opposé Mauraniens et Sénégalais, en 1989.

Les Maures du Trarza franchissaient le fleuve et leurs caravanes de dromadaires transportaient le sel du Sine-Saloum et les arachides entre les villages producteurs et les centres de groupage. Les gens du Trarza installaient boutiques en plein pays arachidier, renforçant ainsi au sud leur réseau commercial. Car depuis les années 1970, la production du Sud mauritanien s'était dégradée à la fois par le surpâturage et la surexploitation des gommiers et les terrains de culture de décrue étaient moins inondés qu'autrefois. Le réseau commercial s'était donc développé autant qu'il le pouvait en Mauritanie et au Sénégal, dépassant même les frontières sud et est de ce dernier pays. Parallèlement, les troupeaux avaient quitté le Trarza pour d'autres lieux ; certains s'étaient établis au Sénégal oriental. Cette évolution a connu un arrêt brutal en 1989 ; les Maures ont regagné leur pays. Toutefois, c'est la souplesse d'un genre de vie entre plusieurs lieux dissociés que nous voulons montrer. Et la mobilité a peut être repris ses droits vers d'autres directions.

Culture aléatoire ou commerce à longue distance ? Quelle est maintenant la nature de cette société établie dans les villes et villages du sud ou le long des routes qui les relient ? Les rapports sociaux anciens, fondés sur le contrôle exercé par les nobles sur le sol et la force de travail,

sont de plus en plus contestés : les terres inondables, promises à l'aménagement moderne de la vallée du Sénégal, deviennent l'enjeu de rivalités, les maîtres voulant réaffirmer leurs prérogatives foncières tandis que les anciens serviteurs refusent de se laisser exploiter comme par le passé. Les aménagements en casiers irrigués des terres anciennement dévolues aux maîtres du Trarza accentuent le bouleversement social. En quittant les lieux, les nobles se sont faits commerçants. Durant leur absence, les serviteurs sont devenus agriculteurs à part entière. Scénario durable ?

Construction rurale sénégalaise

Les paysans d'ethnie serer présentaient jusqu'au début des années 1960 un exemple de civilisation agraire stable, ayant pu intégrer la culture de rente de l'arachide dans le même temps où sa population connaissait un accroissement rapide ; les densités serer figuraient parmi les plus élevées du Sahel. Le système agraire intensif mis au point par ce groupe expliquant cela.

Fondé sur une exceptionnelle association de la culture et de l'élevage au sein de terroirs villageois systématiquement aménagés sous un parc arboré à *Acacia albida*, ce système permettait de maintenir la fertilité des sols sans recourir à la longue jachère, couramment employée ailleurs. Il fournissait une production vivrière diversifiée en assurant une gestion optimale de l'environnement. Trois composantes le caractérisaient : des champs essentiellement cultivés en céréales, un parc arboré couvrant l'intégralité du terroir (afin, tout à la fois, de maintenir la fertilité et produire du fourrage et du bois), et des troupeaux, richesse des paysans, (qui fournissaient laitage et viande et permettaient de fumer les champs). Tout cela faisait des Serer l'un des groupes les plus « territorialisés » du Sénégal.

Dans la partie centrale du terroir, où se distribuait un habitat en nébuleuse, l'espace était cultivé tous les ans en mil hâtif et niébé (haricot). A la périphérie, les défrichements libéraient des terres cultivées en mil à cycle long et arachide, qui ensuite étaient mises en repos et clôturées pour que le bétail y stationne. A cette disposition venaient s'ajouter de petits enclos de coton et de sorgho localisés dans les dépressions au sol argileux et humide. Tel est le tableau campé dans les années 1960 : un système rôdé, stable, qui fonctionne (Paul Pélissier, 1966 ; André Lericollais, 1972).

Pourtant, à ces dates, l'économie de traite s'était depuis longtemps déjà établie dans les villages, sans coup férir, du fait de l'adoption de la

rotation triennale : mil, arachide et jachère. L'arachide était simplement venue se placer dans l'ancien système biennal, après le mil et avant la mise en repos des champs. L'équilibre perdurait donc. Cohabitation qui aurait pu se prolonger si la croissance démographique n'avait abouti à la saturation progressive des terroirs, aidée en cela par la vulgarisation de la culture attelée ; celle-ci (le phénomène est bien connu) ayant pour effet d'accroître la superficie cultivée par actif et de réduire la surface des jachères. On assiste alors, dans les années 1970, à une transformation du système serer. Rapidement, la terre vient à manquer, les jachères disparaissent, les troupeaux quittent les terroirs plus de la moitié de l'année. Les champs cultivés en continu, plus étendus et moins fertilisés, s'épuisent.

L'émigration, seul recours apparent à l'accumulation des contraintes, ne se développe cependant pas spontanément vers des lieux où les terres restent vacantes, en direction du front pionnier des Terres Neuves à l'est. Pourtant, dès 1936, une opération de colonisation agricole avait déjà été lancée aboutissant, mais par la force, à l'établissement d'un nouveau noyau serer. Une seconde opération, en 1972, devint nécessaire. Un nouveau secteur de colonisation fut ouvert dans la région de Tambacounda, sans pour autant opérer un véritable délestage du « vieux pays ».

C'est à ce moment que l'émigration spontanée, non pas vers l'est, mais vers les villes et principalement Dakar, s'amorce pour devenir un phénomène de grande ampleur. Cette fois, la sécheresse sévit et on assiste à un véritable effondrement de la production agricole. Les migrations féminines de saison sèche sont les premières à se développer. Elles sont aujourd'hui systématiques pour la classe des 15-20 ans. Les hommes suivent. La raison en est que ce qui était naguère considéré comme pluviométrie limite, soit 400 mm, est devenu « normale » au cours des deux dernières décennies. Le système serer ne peut plus se maintenir et, à la saturation des terroirs, s'ajoute maintenant le vieillissement du parc à *Acacia albida*. La crise profonde de ce groupe se gère aujourd'hui par le jeu des solidarités étendues au-delà du réseau local. C'est à la migration qu'il est fait appel. Ceux qui sont restés au village comptent soit sur les revenus assurés des parents installés dans les Terres Neuves, soit sur ceux, saisonniers ou permanents, des membres de la famille qui trouvent du travail en ville. Seul cet élargissement du système de production, dont on hésite à dire que les racines sont toujours au village, permet encore à la population du Sine de s'accroître : à présent, plus de 120 hab./km². Mais cette densité n'est-elle pas fictive puisque bon nombre d'habitants sont absents ?

Sédentarité au Burkina Faso

Plus à l'est, dans la boucle du Niger, on passe progressivement des espaces pastoraux ponctués de noyaux sédentaires aux espaces cultivés dans lesquels essaient les campements d'éleveurs : la sédentarité s'affirme à mesure que les pluies s'accentuent ; le genre de vie pastoral s'estompe pour laisser la place aux cultivateurs qui ont la maîtrise du territoire. Ce gradient d'occupation du sol, tenu au nord où tombent 400 mm de pluies annuelles, s'accentue au sud, sous 800 mm. Là, pâturages et terres de culture s'emboîtent mal. Il y a concurrence sur les mêmes espaces de la part de groupes sociaux qui n'ont pas les mêmes projets.

Au nord du Burkina Faso, dans la province du Yatenga, c'est un pastoralisme « crispé » autour de ses campements, avec des déplacements à courte distance, que l'on rencontre. La densité de population est élevée, de 70 à 100 hab./km² et le groupe mossi, sédentaire, l'emporte de très loin (90 % de la population résidente). L'espace est cultivé de façon continue et constitue donc un milieu interdit aux troupeaux quand les champs sont en culture (de juin à octobre). Mais une fois les récoltes faites, champs et pâtures se confondent et ne font plus qu'un seul ensemble.

Une telle alternance ne signifie pas que les structures foncières soient souples au point qu'il y ait un réel « partage » du territoire entre cultivateurs et pasteurs. La maîtrise des terres relève des quartiers villageois qui tolèrent ou non la présence de bergers à leurs côtés, selon qu'ils sont détenteurs d'animaux ou non. Car ici le cheptel est propriété des villageois et les pasteurs peuls ne sont plus que leurs bergers. Ils ne comptent pas (ou ne comptent plus : « avant c'était différent », n'arrêtent pas de répéter les Peul). Quantité négligeable, ils sont repoussés sur les terres incultes, les interfluves cuirassés et gravillonnaires. Là, ils aménagent leurs campements (la plupart, permanents), entourés de petits parcs à bétail.

Le paysage est donc des plus « humanisé ». Les terroirs sont occupés par les cultures dans une proportion allant jusqu'à 80 % de leur superficie alors que les terres considérées comme « marginales » du point de vue agronomique en représentent près de 40 % ! En moins d'un siècle, l'accroissement des effectifs humains, accompagné d'une exploitation de plus en plus extensive de l'espace disponible, s'est traduit par la réduction des temps de jachère, l'apparition des litiges fonciers, l'épuisement des sols, le développement de l'érosion et, au bout du compte, par une chute de la production agricole.

L'élevage n'étant associé aux cultures que par la vaine pâture (mais ce n'est pas l'originalité du pays mossi), la fumure animale intervient peu dans le cycle agraire alors que les cultures permanentes occupent des surfaces de plus en plus vastes. Ici, entretenir la fertilité des sols supposait user de la fumure domestique (mais elle est insuffisante) et pratiquer la jachère (mais elle disparaît). Car les défrichements ont repoussé loin du centre des villages la couronne dans laquelle elle restait encore possible. Il est arrivé un moment où l'aire cultivée de chaque collectivité a atteint les limites du terroir et où la mise en repos des parcelles n'a pu se faire que pour des durées de plus en plus réduites, sur des espaces restreints. Dans ces conditions, le blocage du système est apparu : les terres, qui ne connaissent plus guère de repos, perdent lentement leur fertilité. D'autres facteurs ont aussi concouru à la multiplication et au morcellement des parcelles : incitation à étendre les surfaces cultivées au bénéfice du coton et de l'arachide (pendant la période coloniale), et, d'une façon constante, atomisation des unités de production et évolution foncière depuis les années 1930.

L'évolution foncière a consisté en une fragmentation des dotations lignagères, dont les limites étaient restées immuables depuis la fondation des quartiers villageois. Chaque dotation, auparavant divisée en champs communs (cultivés en permanence) et terres de brousse (cultivées temporairement), a été émiettée en parcelles « appropriées », « particularisées », d'abord par les unités domestiques issues de la fragmentation des grands groupes de production, puis par les sous-groupes qui composent ces unités, puis enfin par les individus, qui les exploitent pour leur propre compte ou qui les prêtent. Cette recherche d'un « pour soi », tant social que territorial, a abouti à une occupation du sol disproportionnée avec la force de travail disponible : plus l'espace cultivé s'accroît et plus la superficie cultivée par actif augmente ; elle est pratiquement deux fois plus grande dans les petites unités de production récentes que ce qu'elle était dans les grosses unités de l'ancien temps : 0,7 à 0,9 ha par actif, contre 0,3 à 0,4 ha.

L'agriculture est devenue consommatrice d'espace, puis déprédatrice. Et cette situation contribue à l'émigration des forces vives de la population, qui, à son tour, entretient la crise puisque les bras valides manquent. Tout se passe comme si, à mesure que le système vivrier se dégrade, il expulsait ses propres forces de production. Enfin, au fur et à mesure que la population croît, que l'architecture sociale s'effrite et que le travail de la terre est laissé aux initiatives individuelles, les terres sont mises en culture de façon permanente et donc s'appauvrissent.

Mais si les évolutions s'enchaînent, elles ne se font pas sur le même

rythme. Le constat effectué sur la période 1930-1980 permet de dire que quand la population double, la surface cultivée triple et la progression des champs permanents est quatre fois plus rapide que celle des champs temporaires. Et tout ceci pour un gain de production très discutable puisque l'insécurité alimentaire s'accroît.

Itinérances nigériennes

Encore plus à l'est, des frontières du Nigeria jusqu'aux plaines occidentales de l'Aïr, marges du Sahara, entre 600 et 100 mm de pluies annuelles, trois populations à tradition pastorale illustrent une gestion différente du milieu. Chacune d'elles exploite un territoire qui n'est pas son domaine exclusif ; il y a recouvrement partiel des parcours respectifs. Mais en cas de déficit local du fourrage, les mouvements de ces pasteurs et de leurs troupeaux peuvent se modifier jusqu'à se transformer, s'il y a crise grave et généralisée, en un reflux, une véritable fuite vers le sud, pour sauver une partie du capital bovin.

Les Touareg Kel Gress se sont installés, il y a deux siècles déjà, au sud, où commencent les savanes, et sont devenus cultivateurs tout en restant éleveurs. Toutefois, l'espace étant désormais densément occupé, ils ont dû étendre les parcours de leur cheptel hors de l'aire stricte de leur habitat. Sur place, les troupeaux fument champs et jachères des terroirs haoussa pendant la saison sèche (sur le même modèle qu'en pays mossi), tandis que la région nord (Tegidda-n-Tesemt et Tegida-n-Tagayt) accueille ces mêmes troupeaux en saison des pluies, pour la « cure salée » ; ce qui permet, du même coup, de libérer la zone sud de sa charge pastorale au moment des cultures. Il s'agit d'une transhumance, car seuls les bergers font le déplacement.

L'économie des Kel Gress est donc fondée sur la culture pour la subsistance et la vente (coton et arachide), le commerce du bétail encouragé par la demande des villes nigériennes et le transport caravanier de sel et de céréales. Grâce à leur implantation méridionale et à la diversité de leurs ressources, les Kel Gress ont moins souffert que les purs éleveurs des effets de la sécheresse. Les caravanes vers les salines de Fachi et Bilma, interrompues pendant plusieurs années faute d'animaux de bât et de fourrage nécessaire, ont repris dès 1986 à un rythme élevé.

Aux côtés des Kel Gress vivent d'autres Touareg qui, eux, sont de purs nomades circulant entre désert et savane soudanienne, entre frontière algérienne et zone de cultures nigériennes.

Les Touareg nomades se rassemblent en plusieurs « confédérations », elles-mêmes composées d'une multitude de « tribus ». Et chaque tribu, groupe d'éleveurs rassemblés sous un même nom et se réclamant d'un ancêtre commun, a une inscription dans l'espace. Durant la saison sèche, chaque campement familial se déplace dans plusieurs vallées, autour de quelques puits. Il s'agit le plus souvent de petits déplacements. On peut ainsi imaginer un puzzle stable, dont l'espace concerné par les déplacements de chaque tribu constitue une pièce.

Ce schéma s'est pourtant modifié depuis les années 1960, après que des programmes d'hydraulique pastorale ont permis d'aménager puits cimentés et stations de pompage. La plupart de ces Touareg possèdent un élevage composite comprenant du gros bétail (camelins et bovins), des petits ruminants (ovins et caprins) et des ânes pour les transports quotidiens. Ils ne pratiquent guère le commerce caravanier. Les animaux leurs fournissent le lait, base de l'alimentation, et la contrepartie des échanges lorsqu'il y a lieu de se procurer des céréales et autres biens de première consommation. Les troupeaux sont donc constitués d'une très large proportion de femelles.

La région de Tegidda-n-Tesemt et de Tegidda-n-Tagayt est pour eux, comme pour les Kel Gress, le pôle d'attraction de la nomadisation estivale de la « cure salée ». Il s'agit d'un territoire pastoral exploité toute l'année par quelques groupes, et seulement pendant quelques semaines par la majorité des autres, selon leur éloignement de cette aire exceptionnelle, commune à plusieurs éco-systèmes. A la fin de septembre, les groupes les plus nombreux reprennent le chemin du Sud et regagnent leurs puits habituels après s'être attardés dans les vallées autour des mares encore en eau. Là, les espèces arborées aux feuilles persistantes et aux fruits nourrissants peuvent alimenter les troupeaux lorsque l'herbe est déjà desséchée.

Ce mouvement était autrefois effectué par la presque totalité des Touareg, ne laissant personne en arrière. Mais avec les aménagements hydrauliques, la nomadisation estivale a pris la forme d'une transhumance à partir des campements du Sud, c'est-à-dire que la « cure salée » a toujours lieu (les animaux en ont besoin), mais elle ne déplace plus que quelques membres de chaque famille, ou même seulement les bergers. La mobilité a donc été considérablement réduite pour de nombreuses familles qui nomadisent dès lors toute l'année dans leur ancienne aire de saison sèche.

Dans cet espace sous influence touareg, les Peul WoDaaBe venant du Sud se sont infiltrés, depuis les années 1940 et par petits groupes familiaux, en conduisant leurs vaches jusqu'aux portes du Sahara. Le

mouvement récent de ce groupe peul s'est effectué, ici, à contresens de celui des Touareg. Les WoDaaBe ont abandonné le pays haoussa (Sud-Niger et Nord-Nigeria) à mesure que se sont précisées, l'une étant liée à l'autre, l'augmentation des surfaces cultivées et la réduction des parcours pastoraux. La pénétration de ce qui était jusque-là l'aire pastorale touareg s'est faite par bonds successifs, selon la technique de la « transhumance-migration » (Dupire, 1970), c'est-à-dire que les pâturages estivaux (en saison pluvieuse) deviennent peu à peu parcours de saison sèche, ce qui correspond de fait à une avancée progressive, un peu plus chaque année vers le nord. Nouveaux venus, les WoDaaBe se sont éparpillés partout, jusque dans les plaines à l'ouest de l'Aïr.

Vivant aux côtés des Touarég, ils ne leur ressemblent pourtant guère. Leur société, fondée sur de petits groupes familiaux, ne comporte ni hiérarchie ni stratification. S'ils sont parfois aujourd'hui islamisés, la réputation de « païens » leur reste attachée en raison d'un comportement et d'un style de vie qui ne les relient à aucun modèle connu en milieu nomade. Ils ne possèdent ni tentes ni cases ; leur habitat, « espace arraché à la brousse », est un enclos et non un abri, à peine délimité par des branches (Maliki, 1984). A l'inverse, chez les Touareg, la tente, aussi misérable soit-elle, est le signe visible du mariage, de la famille. Ne pas posséder cet abri minimum est le signe d'un refus de toute matérialisation territoriale et sociale.

Leur manière d'être éleveurs distingue encore les WoDaaBe des autres nomades. La vache est au centre de leur vie ; et pas n'importe quelle vache. Alors que les Touareg élèvent le petit zébu *azawak* aux cornes courtes, à la robe variée (pie, noire, blanche, beige, tachetée), les WoDaaBe possèdent le zébu *bororodji*, fruit d'une sélection millénaire. Les immenses cornes en lyre, la robe acajou sombre, les troupeaux soudés jamais laissés sans berger (alors que les Touareg laissent volontiers leurs *azawak* seuls au pâturage) font des zébus *bororodji* la « marque » de la société WoDaaBe qui les modèle selon des critères invariables.

Pendant la saison sèche, les WoDaaBe sont dispersés entre de nombreux puits. Mais lorsque les pluies arrivent, leurs campements font mouvement vers les trous d'eau puis les mares autour desquelles a lieu leur grand rassemblement annuel, là où l'herbe nouvelle permet aux animaux de se reconstituer. Tout au plus un déplacement sur 50 km en direction des grandes vallées du Nord. Mais un déplacement répété chaque année qui fait que, sur le temps long, il s'agit bien d'une migration poursuivie vers le septentrion, du moins lorsque les pluies régulières permettent la régénération du tapis herbeux. Car ces déplacements annuels peuvent brusquement changer de direction et d'échelle pour

prendre l'allure d'une fuite précipitée hors des parcours habituels. Les raisons ne manquent pas, parmi lesquelles les contrôles administratifs jugés vexatoires. Mais surtout, depuis les années 1970, la chute brutale du potentiel fourrager, qui appelle une réponse rapide, malheureusement souvent inadaptée aux capacités de résistance du bétail.

En 1972 comme en 1984, certains groupes ont pu gagner le Nigeria ou le Cameroun, ce qui montre que les WoDaaBe ont un moindre attachement à la région que les Touareg. Sans doute aussi savent-ils trouver presque partout en savane d'autres Peul avec qui partager affinités culturelles et savoir-faire pastoraux. Toutefois, cette liberté oblige aussi à courir des risques. Depuis 1973, nombre de familles WoDaaBe doivent, pour survivre, avoir recours à des solutions qui les éloignent de plus en plus de leurs modèles traditionnels d'élevage. Ainsi en est-il de l'exode saisonnier d'une fraction de la famille (hommes et femmes) vers les grandes villes des pays côtiers, de la sédentarisation qui s'accompagne de l'adoption de pratiques agricoles intensives allant jusqu'au maraîchage, et du gardiennage de troupeaux dont ils ne sont plus propriétaires. Ceux qui veulent à tout prix rester éleveurs adoptent cette dernière solution, qui offre la possibilité de ne pas rompre avec leur genre de vie. Cependant, devenus berger-salariés, ils ont tendance à modifier leurs techniques, ne s'intéressant plus qu'à la production de lait (qui leur revient), au détriment des animaux : naissances rapprochées et sevrage précoce.

FLEXIBILITÉ OU CHANGEMENT DE VIE ?

Les groupes sahéliens présentant des genres de vie devenus composite sont nombreux. Le Sahel, frappé de plein fouet par la sécheresse, survit de manières diverses et variées. Selon les positions occupées par les sociétés le long d'un gradient d'intensité de la crise climatique, selon également les possibles (parfois inattendus) dont chaque société est porteuse, la nouveauté apparaît. D'anciens guerriers nomades, qui lançaient des rezrous contre les oasis il y a encore cinquante ans, tiennent aujourd'hui boutique dans un monde de sédentaires qu'ils méprisent. Des agriculteurs chanceux investissent dans l'élevage, pensant que le capital sur pieds, mobile, peut être plus facilement sauvegardé que les céréales qui séchent sur place. A l'inverse, des pasteurs pourtant rôdés au choix subtil des pâturages mais ayant, en quelques mois, perdu tout leur cheptel, s'en vont chercher pitance dans des villes situées à plus de

mille kilomètres de leurs terres de parcours. Changements brutaux et changement tout court ; adaptations et flexibilité des systèmes de production et des genres de vie : le Sahel en regorge. Mais que savons-nous, en fait, de ces sociétés connues, au plus, depuis un siècle ?

Dans son ensemble, la région a connu des occupations successives et des retraits de peuplement, l'archéologie et les traditions orales en témoignent. Guerres, sécheresses, famines, épizooties sont associées sur la longue durée au flux et au reflux des pasteurs et des sédentaires. Les plus récentes décennies ont été celles de la multiplication des habitants et des troupeaux, de la saturation de l'espace et de l'appauvrissement du couvert végétal, de la crispation autour des points d'eau, de l'abandon des villages les plus vulnérables. Ces événements appartiennent-ils, ou n'appartiennent-ils pas, à une « normalité cyclique », et avec quel recul l'affirmer ou l'infirmer ? Si crise événementielle il y a, celle-ci n'a-t-elle pas ses origines dans l'intervention coloniale de la fin du XIX^e siècle ? L'action sanitaire a réduit la mortalité, l'action vétérinaire a permis de lutter contre les épizooties. Hommes et troupeaux vivent, maintenant, plus nombreux dans les mêmes espaces. Les sécheresses n'auraient-elles fait que condamner ce qui était déjà inscrit comme déséquilibre ?

Dans le même temps où l'on observe la déroute de la tradition et de l'isolement, pour laisser place à la monétarisation de l'économie, au transistor et donc, à la fois, à l'ouverture et à la rupture avec l'habitude, avec ce qui était l'ordre et dont les anciens parlent dans tous les villages et campements, les habitants du Sahel émigrent, en débordant parfois les frontières des anciennes colonies et des nouveaux Etats. Ils deviennent souvent citadins. Migration et urbanisation émergeraient donc, sur le fond d'une ruralité qui ne serait plus de mise. Parlons alors d'émergence des dynamismes et ne restons pas dans la contemplation nostalgique de ce qui se dégrade. Observons ce qui se construit. Même si la construction, ou la sauvegarde, est douloureuse, il est des Sahéliens pour l'assumer jusque dans les villes européennes.

Mexico, mars 1992.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernus E. (1981), *Touaregs nigériens, unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, ORSTOM, coll. « Mémoires », n° 94, 508 p.
 Bernus E. et Pouillon F. (éd.) (1990), Sociétés pastorales et développement, *Cah. ORSTOM Sc. hum.*, vol. 26, n° 1-2.

- Bonte P. (1975), L'organisation économique des Touaregs Kel Gress, in *Éléments d'ethnologie*, R. Cresswell (ed.), t. 1 Paris, Armand Colin, coll. « U », 166-215.
- Boudet G. (1974), Description des écosystèmes, synthèses cartographiques, *Ecosystèmes pâturés des régions tropicales ; état des connaissances pour l'Afrique tropicale*, Paris, Min. de la Coopération et IEMVT, t. 1, 66 p. multigr.
- Chastanet M. (1985), Les crises de subsistance dans les villages soninke du cercle de Bakel (1858-1945), *Cahiers d'études africaines*, XXIII, 5-36.
- Delaunay D. (1984), *De la captivité à l'exil : histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, ORSTOM, « Travaux et Documents », n° 174, 217 p.
- Dupire M. (1970), *Organisation sociale des Peul*, Paris, Plon, 624 p.
- Gallais J. (1967), *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale*, Dakar, IFAN, 2 t., 618 p.
- Gallais J. (1975), *Pasteurs et paysans du Gourma, la condition sahélienne*, Bordeaux, mémoire du Centre d'Etudes géographiques tropicales, 239 p.
- Gallais J. (1984), *Hommes du Sahel*, Paris, Flammarion, 289 p.
- Lahuec J.-P. et Marchal J.-Y. (1979), *Mobilité du peuplement bissa et mossi*, Paris, ORSTOM, « Travaux et Documents », n° 103, 149 p.
- Lecaillon J. et Morrison C. (1985), *Politiques économiques et performances agricoles : le cas du Burkina Faso, 1960-1983*, Paris, OCDE, 163 p.
- Le Houérou H. N. (1979), La désertification des régions arides, *La Recherche*, n° 99, 336-345.
- Lericollais A. (1972), *Sob, étude géographique d'un terroir serer (Sénégal)*, Paris, ORSTOM, coll. « Atlas des structures agraires au sud du Sahara », n° 7, 110 p.
- Maliki A. (1984), *Bonheur et souffrance chez les Peuls nomades*, Paris, EDICEF, Conseil international de la langue française, coll. « Textes et Civilisations », 70 p.
- Marchal J.-Y. (1983), *Yatenga, Nord-Haute-Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*, Paris, ORSTOM, « Travaux et Documents », n° 167, 847 p.
- Minvielle J.-P. (1985), *Paysans migrants du Fouta-Toro (vallée du Sénégal)*, Paris, ORSTOM, « Travaux et Documents », n° 191, 282 p.
- Monod T. (1973), *Les déserts*, Paris, Horizons de France, 247 p.
- OCDE (1988), *Le Sahel face aux futurs. Dépendance croissante ou transformation structurelle*, Paris, 276 p.
- Pélissier P. (1966), *Les paysans du Sénégal, les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yriex, Imprimerie Fabrègue.
- Petit-Maire C. (1984), Le Sahara : de la steppe au désert, *La Recherche*, n° 160.
- Poncet Y. (1986), *Images spatiales et paysages sahéliens. Une étude régionale des milieux naturels par télédétection (Azawagh, Niger)*, ORSTOM, « Travaux et Documents », n° 200, 255 p.

- Richard J. F. (éd.) (1990), *La dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*, Dakar, Univ. Cheikh Anmta Diop, 305 p.
- Santoir C.-J (1975), L'émigration maure : une volonté commerciale affirmée, *Cah. ORSTOM Sc. hum.*, vol. XII, n° 2, 137-159.
- Santoir C.-J. (1983), *Raison pastorale et politique de développement : les Peul sénégalaïs face aux aménagements*, Paris, ORSTOM, coll. « Travaux et Documents », n° 166, 186 p.
- Santoir C.-J. (1990), Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des Peul de la Haute Vallée du Sénégal, in *Les Peul, Islam, pastoralisme et fluctuations du peuplement*, *Cah. ORSTOM Sc. hum.*, vol. 26, n° 4, 553-576.
- Sidikou A. H. (1974), *Sédentarité et mobilité entre Niger et Zgaret*, Paris, « Etudes nigériennes », n° 34, 250 p.
- Toure O. et Arpaillange J. (1986), *Peul du Ferlo*, Paris, Ed. Landais-Ribery-Fargeaud, 77 p.

Vienna Dialogue on Democracy

THE POLITICS OF ANTI POLITICS

July 7-10 1994

The first *Vienna Dialogue on Democracy (VDD)*, organized by the Austrian Institute of Advanced Studies, will focus on the resurgent « *antipolitical* » cleavage construction seen in the multi-faceted versions of « postmodernized » populism. The conference will discuss these « *politics of antipolitics* » by concentrating on three partially-overlapping thematic nuclei.

Call for Papers : The *Vienna Dialogue on Democracy* invites original manuscripts which offer new theoretical insights and innovative methodological perspectives on the topics described. Interdisciplinary and comparative analyses are highly welcomed. Papers should be no more than 25 typed pages in length. Each presentation is expected to last 30 minutes, and will be followed by comments from two discussants. Conference proceedings will eventually be published. *The deadline for submitting proposals, plus a biographical statement, is October 31, 1993.* A preliminary program will be drawn up once the proposals have been received and evaluated. *Papers will be due April 30, 1994.* It is anticipated, although not yet formally confirmed, that travel and accommodation costs for paper authors will be covered. Address all inquiries or submissions to :

Contact : c/o Dr. Andreas Schedler, Institute for Advanced Studies, Dept. of Political Science Stumpergasse 56, A-1060 Vienna, Austria. — Phone +43/1/599 91-0. — Fax +43/1/597 06 35